

Le député néo-démocrate Bill Blaikie a, quant à lui, souligné que l'analyse de M. Clark concernant les relations entre les superpuissances en Amérique centrale et les intérêts canadiens était timide. Selon lui, le Ministre aurait dû "dénoncer énergiquement les attaques lancées contre les projets canadiens ou les projets commandités par les Canadiens", lesquelles, a-t-il ajouté, ont été perpétrées par des gens appuyés par les États-Unis. De plus, le fait de prétendre que les deux superpuissances ont des engagements identiques dans la région est inacceptable. Il a aussi mentionné que, dans la déclaration de M. Clark, "on exige du Nicaragua des preuves de bonne foi plus solides que de certains autres pays"; cela trahit selon lui "une tendance à se montrer critique à l'égard de certains éléments en Amérique centrale qui risquent d'irriter les Américains". Enfin, M. Blaikie a signalé que le rétablissement de l'aide au Guatemala constituait "un geste politique" qui aura des répercussions politiques, quoi qu'en dise M. Clark.<sup>6</sup>

Le 3 février 1988, au moment où le Congrès des États-Unis votait sur la question du financement accordé aux contras, M. Bill Blaikie, a demandé au premier ministre Brian Mulroney s'il pourrait informer le Congrès de son désaccord face à une poursuite de l'aide. M. Mulroney a répondu : " (...) le député du NPD propose-t-il que notre Parlement s'immisce dans les délibérations d'une autre assemblée parlementaire souveraine ? Le Parlement du Canada réagirait vigoureusement si un autre pays tentait de nous dicter notre conduite. Je suis choqué que le NPD nous propose d'imposer ou de tenter d'imposer notre volonté au Congrès des États-Unis."<sup>7</sup>

Le 21 mars, en réponse à une question du député M. Bill Blaikie qui demandait si le gouvernement canadien critiquerait le déploiement des troupes américaines au Honduras, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a déclaré ce qui suit :

"Si nous souhaitons la paix en Amérique centrale, nous pouvons prendre des mesures en ce sens. Si nous préférons attaquer tout simplement les États-Unis chaque fois que l'occasion se présente, rien ne nous en empêche également, mais cela ne fera pas avancer le processus de paix."<sup>8</sup>

6 Ibid., pp. 11415 à 11417.

7 Débats de la Chambre des communes, 3 février 1988, p. 12580.

8 Débats de la Chambre des communes, 21 mars 1988, p. 13957.